

LE JOURNAL LA CRIÉE

Ensemble pour mieux vivre et grandir !



Samedi
7 février 2026



INFORMATIONS MUNICIPALES

- P. 5-6 Faits saillants
- P. 7-8 Budget 2026
- P. 9-10 PTI
- P.11-12-13-14 Projet règlement #68-2026

SÉANCES DU CONSEIL À VENIR

- Mardi le 10 Février 2026 à 19h30
- Mardi le 10 Mars 2026 à 19h30



INFORMATIONS BUREAU MUNICIPAL

174-A rang Saint-Antoine
Sainte-Sophie-de-Lévrard
Québec, G0X 3C0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 9h00 à 12h00 - 13h00 à 16h30
Mardi : 9h00 à 12h00 - 13h00 à 16h30
Mercredi : FERMÉ
Jeudi : 9h00 à 12h00 - 13h00 à 16h30
Vendredi : 9:00 à 12h00

SECRÉTAIRE MUNICIPALE

bureaumun@ste-sophie-de-levrard.com
819 288-5804

COMPTABILITÉ

comptabilite@ste-sophie-de-levrard.com
819 288-5804 | poste 201

COORDONNATRICE EN DÉVELOPPEMENT

coordo.dvl@ste-sophie-de-levrard.com
819 288-5804 | poste 202

TRAVAUX PUBLICS

travauxpublics@ste-sophie-de-levrard.com
819 288-5804 | urgence 819 699-6664

GESTION DES EAUX

geaux@ste-sophie-de-levrard.com
819 288-5804 | poste 225

DIRECTRICE GÉNÉRALE

direction@ste-sophie-de-levrard.com
819 288-5804 | poste 220

JOURNAL LOCAL - LA CRIÉE

Transmets ta publication avant la date de tombée et demande ton contrat de publication auprès de la coordonnatrice en développement municipal.

Assure-toi de transmettre ta version déjà promotionnelle avec la mise en page prévue, en incluant la correction de ton français.

Pour garantir une meilleure qualité lors de l'impression, l'utilisation des fichiers Word, JPG ou PDF est recommandé.

Il est possible de consulter les éditions du journal La Criée, ainsi que les spécifications de parution et le contrat de parution, sur le site internet municipal à l'adresse suivante :

www.munstesophie.org/la-criee

N'hésite pas, fait parvenir ta publication à la coordonnatrice pour paraître dans la prochaine édition de ton journal La Criée :
coordo.dvl@ste-sophie-de-levrard.com
bureaumun@ste-sophie-de-levrard.com

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE DE VOTRE JOURNAL LA CRIÉE

LE 3 mars 2026

INFORMATIONS SUR LES SERVICES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : Fermé
Mardi : 18h30 à 20h30
Mercredi : 14h00 à 18h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 17h30 à 19h30
Samedi : 9h00 à 12h00
Dimanche : Fermé

COORDONNÉES

184-A Saint-Antoine
Sainte-Sophie-de-Lévrard,
Québec, G0X 3C0

Téléphone : 819 288-0334

Courriel : biblio102@reseaubibliocqlm.qc.ca

Pleins d'activités ont lieu chaque mois dans votre bibliothèque, visite la page **Facebook Bibliothèque Ste Sophie Lévrard**, pour en savoir plus.

BUREAU DE POSTE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Mardi : 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Mercredi : 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Jeudi : 9h30 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

COORDONNÉES

174-B Saint-Antoine
Sainte-Sophie-de-Lévrard,
Québec, G0X 3C0

Téléphone : 819 288-5050
Maître de poste : Sylvie Hamel

PRÊT D'ÉQUIPEMENTS

HORAIRE DE PRÊT

Les équipements hivernaux municipaux sont encore disponible en tout temps et ce gratuitement.

Raquettes, luges, trottinettes des neiges et bâtons de marches.

Vous pouvez les emprunter dans le cabanon situé au début du sentier.

Prendre connaissance des règles à suivre sur l'affiche avant de les utiliser.

Merci de votre collaboration!

Bonne randonnée dans nos beaux sentiers!

MOT DU MAIRE SÉBASTIEN DEMERS



Chères citoyennes, chers citoyens

L'année 2026 est déjà bien entamée du côté de votre municipalité.

Nous avons eu le plaisir de pouvoir échanger officiellement lors de la première séance du conseil de l'année ainsi que lors de la séance extraordinaire portant sur le budget 2026.

En parlant du budget.

L'administration de votre municipalité ainsi que votre conseil ont réalisé un exercice rigoureux afin de viser une augmentation du budget en lien avec le coût de la vie. Nous souhaitons, dans la mesure du possible, limiter la hausse de 2 % à 2.5 % et c'est mission accomplie !

Voici les principales orientations intégrées dans le budget 2026 par votre conseil :

- *Maintien des services actuels de la municipalité.*
- *Une année 2026 en mode : on ferme les projets en cours.*
- *Améliorer la communication entre la municipalité et ses citoyens.*
- *Montant de réserve au budget pour analyser la structure de la municipalité et apporter les ajustements nécessaires.*

En plus de ses orientations, votre conseil souhaite donner les outils nécessaires à son administration afin de débuter une optimisation des processus de travail et de combler les retards administratifs occasionnés par les diverses raisons qui appartiennent au passé.

Au-delà de l'administratif !

Quel plaisir de voir plusieurs citoyens participer à la vie de la municipalité !

Merci au comité des loisirs pour l'initiative du « Concours bonhomme de neige » ! Je suis convaincu que ce furent de beaux moments passés en famille ou en bonne compagnie à confectionner vos chefs d'œuvres ! 😊

Je vous souhaite un excellent début février et n'oubliez pas l'activité extérieure « Plaisir d'hiver 2026 » de ce samedi 7 février 11 h.

Au plaisir d'échanger avec vous !

Sébastien Demers

Faits saillants

SÉANCE RÉGULIÈRE ET SÉANCE

EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE JANVIER 2026

- Le conseil fait une mention de félicitations et de remerciements à la coordonnatrice de la bibliothèque, madame Lucie Mainville, et à toute son équipe de bénévoles !
- Dépôt et adoption du règlement #66-2025 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.
- Dépôt et adoption du règlement #67-2025 relatif au traitement des élus municipaux 2026.
- Une résolution de dénonciation de l'abolition du programme de l'expérience québécoise sans clause grand-père et de ses impacts sur les régions.
- Dépôt de la liste des comptes à payer du mois dernier et approbation du conseil municipal.
- Dépôt de la liste des revenus du mois précédent au montant de 24 025,22 \$.
- Le conseil municipal autorise la dépense de 267 578\$ en 3 versements pour la quote-part générale 2026 de la MRC de Bécancour, incluant le service incendie.
- Le conseil municipal autorise la dépense de 265\$ pour la formation du logiciel PG AURORA pour les nouvelles procédures des relevés fiscaux.
- Le conseil municipal autorise la dépense de 91 473\$ pour la quote-part 2026 pour le service de la Sûreté du Québec.
- Le conseil autorise la dépense de 7 975,85\$ à la municipalité de Ste-Françoise pour la quote-part 2026 de la route Savoie.
- Dépôt et adoption des prévisions budgétaires 2026 de l'office municipal d'habitation au Coeur-du-Québec.
- Le conseil municipal proclame la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars pour la durée de son mandat électoral.

Faits saillants (suite)

SÉANCE RÉGULIÈRE ET SÉANCE

EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE JANVIER 2026

- Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment des permis émis en décembre 2025. Il y a eu 3 demandes de permis.
- Le conseil municipal a octroyé à l'entreprise 9361-3982 Québec inc., Hugo Couture, un avenant au contrat #466 pour la réalisation de travaux supplémentaires de rénovation au montant de 40 441,50\$ plus taxes au bâtiment municipal situé au 172, St-Antoine.
- Modification de l'entente de service pour le camp de jour 2026 avec le Carrefour familial de Manseau.
- Une contribution financière de 100\$ est autorisée à l'école Marie-Sophie afin de soutenir le concours oratoire 2026.
- Renouvellement de l'adhésion 2026 à Tourisme Centre-du-Québec au montant de 208,12\$ taxes incluses.
- Le conseil municipal accepte la contribution annuelle de la quote-part 2026 du Réseau Biblio au montant de 5 543,19\$ plus taxes.
- Le conseil municipal autorise la demande de permis de boisson pour l'activité Plaisir d'hiver au montant de 60,50 \$.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement #68-2026 fixant le taux de taxation 2026, modifiant le règlement #65-2025.
- Dépôt et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2026.
- Le conseil municipal adopte le plan triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

AVIS PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ

Les avis publics sont publiés sur notre site internet et à l'entrée du bureau municipal sur le babillard.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, si vous désirez une copie papier, merci de ne pas prendre celle affichée sur le babillard.

BUDGET MUNICIPAL 2026

ADOPTÉ 29 JANVIER 2026

RÉSOLUTION 7323-01-2026

DÉPÔT ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

BUDGET 2026	
Revenus	
Taxes sur la valeur foncière et agricole	1 237 246,00 \$
Taxes spéciales (garage municipal et incendie)	36 667,00 \$
Taxes sur une autre base	313 835,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	16 690,00 \$
Transferts	784 117,00 \$
Services rendus	51 661,00 \$
Imposition de droits	35 800,00 \$
Intérêts	29 000,00 \$
Autres revenus	5 250,00 \$
<i>Total des Revenus:</i>	2 510 266,00 \$
Charges	
Administration générale	
Conseil	67 606,00 \$
Application de la Loi	23 000,00 \$
Gestion financière et administrative, et greffe	409 820,00 \$
Évaluation	27 080,00 \$
Autres	82 900,00 \$
	Sous-total:
	610 406,00 \$
Sécurité publique	
Police	91 473,00 \$
Sécurité incendie	137 704,00 \$
Sécurité civile et publique	9 500,00 \$
	Sous-total:
	238 677,00 \$
Transport routier	
Voirie municipale	420 376,00 \$
Enlèvement de neige	199 000,00 \$
Éclairage de rues	5 500,00 \$
Transport collectif	5 140,00 \$
	Sous-total:
	630 016,00 \$

BUDGET MUNICIPAL 2026

ADOPTÉ 29 JANVIER 2026

SUITE

DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2026

BUDGET 2026	
Hygiène du milieu et santé bien-être	
Traitements de l'eau	5 300,00 \$
Réseau de distribution de l'eau (municipal)	104 528,00 \$
Réseau de distribution de l'eau (privé)	24 051,00 \$
Réseau d'égout	77 200,00 \$
Matières résiduelles	104 575,00 \$
Santé et bien-être	6 000,00 \$
Sous-total:	321 654,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	
Inspection et frais de publication	37 870,00 \$
Patrimoine	5 000,00 \$
Promotion et développement	476 655,00 \$
Sous-total:	519 525,00 \$
Loisirs et culture	
Loisirs, gym, camps de jour, parcs et sentier	194 149,00 \$
Culture et Bibliothèque	45 496,00 \$
Sous-total:	239 645,00 \$
Total des Charges de fonctionnement:	
	2 559 923,00 \$
Frais de financement (Intérêts long terme)	20 000,00 \$
Affectations (Remboursement du capital)	17 900,00 \$
Virement annuel prêt caisse	3 778,00 \$
Grand total des Charges:	
	2 601 601,00 \$
Transfert excédent des fonds généraux :	
	68 603,00 \$
Transfert du Surplus affecté (égout) :	
	22 732,00 \$
Excédent / déficit de fonctionnement :	
	0,00 \$
EXCÉDENTS ACCUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024	
Excédent de fonctionnement non affecté (généraux)	200 738 \$
Excédent de fonctionnement affecté (aqueduc)	486 670 \$
Excédent de fonctionnement affecté (égout)	240 691 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	727 361 \$
Total des excédents de fonctionnements non affecté	928 099 \$

PLAN TRIENNAL IMMOBILISATION 2026-2027-2028

Titre	2026	2027	2028	Total des 3 ans	Source(s) de financement des projets	Commentaires	Aides financières	Contributions municipales
Mise aux normes et investissements en eau potable								
1								
Infrastructures et transport								
1								
Ré-Aménagement de la bibliothèque municipale au 172, St-Antoine.	94 842 \$	- \$	- \$	94 842 \$	Programme d'aide financière approuvée FRR-volonté pour la réalisation en 2025 et 2026. Subventions de 62 622 \$ et 20 000 \$ de la FFCQ. Secteur privé: 5 000 \$. Contribution municipale: 5 290 \$. Contribution bénévole: 1 930 \$. (10.5 %)	Une demande d'aide financière sera à faire ainsi qu'une prévision budgétaire. Achat d'installation en 2028.	Dépense de fonctionnement. En attente d'une validation d'admissibilité d'une aide financière.	Délais de réalisation: Avril 2026. Estimation sommaire du projet. (entrepreneur et matériel)
Infrastructures communautaires								
1								
Toilette dans le sentier pédestre.	100 000 \$	- \$	- \$	100 000 \$	Notre demande au programme a déjà été acceptée. Une portion du projet est entamée, en 2025 dont l'achat du bâtiment préfab de service qui servira de toilette et d'espace de rangement pour nos équipements.	Délais de réalisation: 30 mars 2026. Réponds aux besoins soulignés après consultation des citoyens, organismes et école (Politique familiale et MADA). En 2026, il reste le raccordement des conduites d'eau potable et usée, et électrique. Aménagement d'une dalle de béton et achat des équipements de toilette, d'une pompe, éclairage, chauffage et un abreuvoir.	87 622 \$	7 220 \$
3					Demande d'aide financière pour la réalisation en 2027. En attente de réponse d'admissibilité à un certain programme.	Pour répondre aux mesures d'urgence. Futur lieu de rassemblement. Estimation sommaire du projet.	0 \$	0 \$

PLAN TRIENNAL IMMOBILISATION 2026-2027-2028

Suite- Infrastructures communautaires				Aides financières	Contributions municipales
4	Aménagement de la salle communautaire et Panneau numérique au bureau municipal	X	100 976 \$	-\$	100 976 \$
5	Clôturer le terrain du garage municipal et inc.	-\$	8 000 \$	-\$	8 000 \$
Infrastructures Sports et loisirs					
1	Projet d'aménagement d'un espace sportif polyvalent.	125 985 \$	-\$	125 985 \$	Programme d'aide financière approuvée pour la réalisation en 2026. Contribution municipale = 20 985 \$ (16,7%). Subventions: 100 000 \$ et Organisme de 5 000 \$.
2	Aménagement d'espaces de jeux pour aînés. Projet Bouger ensemble, vieillir ensemble.	27 000 \$	-\$	27 000 \$	Demande d'aide financière pour la réalisation en 2026 PNHA. En attente d'acceptation. Subventions: 25 000 \$ Contribution municipale = 2 000 \$
3	Aménagement d'un espace d'apprentissage et artistique. Projet en collaboration avec l'école et les 3 municipalités.	50 920 \$	-\$	50 920 \$	Programme d'aide financière approuvée FRR-Volet 4 pour la réalisation 2026. Subventions: 45 800 \$ Contribution École = 2 500 \$. Contribution municipale = 2 220 \$ (5,2%).
TOTAL:				438 747 \$	228 976 \$
« X » = Projet qui pourrait également se réaliser dans l'année identifiée.				667 723 \$	0 \$
La réalisation des divers projets présentés peut être appelée à changer, ainsi que la planification de leurs exécutions, le tout, conditionnel aux aides financières ainsi qu'aux ententes qui en découlent. Un journal incluant ces tableaux sera distribué à toutes les résidences incluant les prévisions budgétaires adoptées pour l'année 2026, incluant cet tableau du plan triennal présentant des projets projetés d'investissement.					



PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 68-2026 **MODIFIANT LE RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXATION N° 65-2025**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 988 et suivants du Code municipal ainsi que la Loi sur la fiscalité municipale précisant que les taux exigibles pour la compensation de services municipaux, les diverses tarifications ainsi que les modalités applicables à ces taxes doivent être fixés par règlement ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réviser annuellement la réglementation relative à la taxation annuelle, conséquemment à ce changement, il convient d'abroger et remplacer le règlement n° 65-2025 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du 29 janvier 2026, pour fixer les taux de taxation pour l'année 2026, et qu'à cette même séance, il y a eu le dépôt du projet de règlement n° 68-2026, en vue de son adoption à une seconde séance tenante ;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard dépose le projet de règlement portant le numéro 68-2026, décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE (TAUX DE BASE)

Que le taux particulier de la taxe foncière générale/agricole est fixé à la somme de 0,72 \$ par cent dollars d'évaluation pour l'année 2026, incluant plusieurs quotes-parts, dont le service de police, le service incendie, d'inspection, et les autres services offerts par la MRC de Bécancour.

ARTICLE 2

TAXE FONCIÈRE ET DETTE GÉNÉRALE

Une taxe foncière générale dite « du service de la dette » concernant le garage municipal et incendie est fixée à la somme de 0,02134 \$ par cent dollars d'évaluation, et est imposée et prélevée sur tous les immeubles portés au rôle d'évaluation foncière pour l'année 2026.

ARTICLE 3**TARIFICATIONS DES SERVICES****Service d'aqueduc et d'égout - Réseaux de Sainte-Sophie-de-Lévrard**

3.1 Tarification pour les propriétaires de bâtiments résidentiels unifamiliaux ou terrains vacants à fonction résidentielle :

- Aqueduc seulement Tarif de 455,22 \$ par année ;
- Égout seulement Tarif de 306,00 \$ par année.

3.2 Tarification pour les propriétaires de bâtiments résidentiels multifamiliaux ou terrains vacants à fonction résidentielle multifamiliale:

- Aqueduc seulement Tarif de 455,22 \$ par année ;
- Égout seulement Tarif de 306,00 \$ par année.

3.3 Tarification pour les propriétaires de bâtiments commerciaux ou terrains vacants à fonction commerciale :

- Aqueduc seulement Tarif de 455,22 \$ par année ;
- Égout seulement Tarif de 306,00 \$ par année.

Le tarif minimum est applicable à tout commerce, séparé ou attenant à une résidence principale sur un même lot. Lorsque le commerce est attenant à une résidence, le tarif pour commerce s'applique en plus des tarifs prévus à l'usage résidentiel.

3.4 Tarification pour les propriétaires de bâtiments industriels ou terrains vacants à fonction industrielle :

- Aqueduc seulement Tarif de 455,22 \$ par année ;
- Égout seulement Tarif de 306,00 \$ par année.

Le tarif minimum est applicable à toute industrie, séparée ou attenante à un usage résidentiel ou commercial. Le tarif industriel s'applique en plus des tarifs prévus à l'usage résidentiel.

3.5 La compensation payée par les propriétaires dont les terrains sont situés dans la zone agricole permanente (loi 90 de l'aménagement et de l'urbanisme), et utilisés à des fins agricoles sera la suivante :

- Aqueduc seulement - Maisons et chalets : tarif de 455,22 \$ par année ;
- Égout seulement - Maisons et chalets : tarif de 306,00 \$ par année ;
- Animaux - Tarif de 17,00 \$ par unité animale.

Le nombre d'animaux sera vérifié par au moins un officier du conseil municipal, en n'importe quel temps sur avis donné à cet effet par le conseil.

Les lots vacants non utilisés à des fins agricoles sur le parcours du réseau auront un tarif de 455,22 \$ par année pour le service de l'aqueduc et de 306,00 \$ annuellement pour les services de l'égout.

La compensation à payer par les propriétaires dans la zone agricole dont les terrains sont utilisés à des fins non agricoles est celle prévue dans la zone urbaine et aux mêmes conditions que celle-ci.

Matières résiduelles et récupération

3.6 Afin de payer les collectes, enfouissements et récupérations des déchets de la Régie sur la gestion des déchets, la compensation suivante s'applique à tous les propriétaires des bâtiments desservis: le montant de la tarification sera réparti comme suit :

- Pour chaque unité, une taxe spéciale de 235,00 \$ pour les maisons privées, les logements, les commerces, et une taxe spéciale de 117,50 \$ pour les chalets.

Fibre optique

3.7 La compensation annuelle suivante s'applique à tous les propriétaires de chalet, résidence, commerce, industrie et bâtiment construits sur un terrain où le service est disponible et qui sont desservis par les services des matières résiduelles ainsi que de récupération. Ce tarif a pour but de pourvoir au remboursement de la quote-part de la fibre optique de la MRC de Bécancour.

Le montant de la tarification sera réparti comme suit :

- Bâtiment connectable, tarif de 48 \$.

ARTICLE 4

NOMBRE DE VERSEMENTS

4.1 Moins de 300 \$

Tout compte de taxes dont le total n'atteint pas 300 \$ doit être payé en un seul versement au plus tard le 31 mars 2026.

4.2 Plus de 300 \$

Tout compte de taxes dont le total est supérieur à 300 \$ peut être payé, au choix du débiteur, en un versement ou en quatre versements égaux.

Les dates prévues pour les quatre versements égaux de taxes lorsque le compte est égal ou supérieur à 300 \$ sont les suivantes :

Versements	Les délais entre les versements	Dates limites
1^{er} versement	Payable trente (30) jours après la date d'envoi du compte.	31 mars 2026
2^e versement	Payable soixante (60) jours après la date à laquelle le premier versement est exigible.	29 mai 2026
3^e versement	Payable soixante (60) jours après la date à laquelle le deuxième versement est exigible.	30 juillet 2026
4^e versement	Payable soixante (60) jours après la date à laquelle le troisième versement est exigible.	30 septembre 2026

ARTICLE 5

COMpte DE TAXES COMPLÉMENTAIRES

Lors d'une facturation complémentaire faisant suite à une modification au rôle d'évaluation, le compte de taxes supérieur ou égal à 300 \$ découlant de ce nouveau rôle peut être payé, au choix du débiteur, en un versement unique ou en quatre versements égaux.

ARTICLE 6

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

Les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 15 % à compter du moment où ils deviennent exigibles.

ARTICLE 7

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

DÉPOSÉ à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 29 janvier 2026.

Sébastien Demers
Maire

Josée Croteau,
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis public séance extraordinaire – Budget, PTI et Taxation	20 janvier 2026
Avis de motion et dépôt du projet de règlement	29 janvier 2026
Avis public	2 février 2026
Adoption du règlement (date prévue)	10 février 2026
Avis de promulgation (date prévue)	11 février 2026

UNE BIBLIOTHÈQUE DYNAMIQUE

FÉVRIER 2026



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30	4 OUVERTURE 14 H À 18 H	5	6 OUVERTURE 17H30 À 19H30	7 JOURNÉE PLAISIR D'HIVER OUVERTURE 11 H À 15 H
8	9	10 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30	11 OUVERTURE 14 H À 18 H	12	13 OUVERTURE 17H30 À 19H30	14 OUVERTURE 9 H À 12 H
15	16	17 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30	18 OUVERTURE 14 H À 18 H	19	20 BIBLO OUVERT À 17H30 SOIREE PYJAMA 18 H À 19H30	21 OUVERTURE 9 H À 12 H
22	23	24 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30	25 OUVERTURE 14 H À 18 H	26	27 BIBLO OUVERT À 17H30 SOIREE JEUX DE SOCIÉTÉ 18H00 À 19H30	28 OUVERTURE 9 H À 12 H



MARS 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30	4 OUVERTURE 14 H À 18 H	5	6 OUVERTURE 17H30 À 19H30	7 OUVERTURE 9 H À 12 H
8	9	10 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30	11 OUVERTURE 14 H À 18 H	12	13 OUVERTURE 17H30 À 19H30	14 OUVERTURE 9 H À 12 H
15	16	17 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30	18 OUVERTURE 14 H À 18 H	19	20 BIBLO OUVERT À 17H30 SOIREE PYJAMA 18 H À 19H30	21 OUVERTURE 9 H À 12 H
22	23	24 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30	25 OUVERTURE 14 H À 18 H	26	27 BIBLO OUVERT À 17H30 SOIREE JEUX DE SOCIÉTÉ 18H00 À 19H30	28 OUVERTURE 9 H À 12 H
29	30	31 CAFÉ CRÉATIF 18H30 À 20H30				



INFOS: BIBLIO102@RESEAUBIBLIOQLM.QC.CA

FÉVRIER MOIS COUP DE COEUR

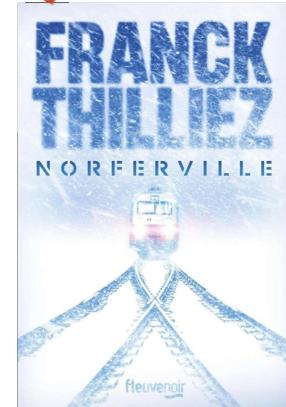
En février, on tombe en amour ! Sous le thème Février mois Coup de cœur, les usagers et les usagères des bibliothèques publiques de toutes les régions du Québec sont invités à découvrir les coups de cœur des membres des équipes grâce à la mise en valeur de pépites littéraires.

Cette campagne, en plus de permettre un moment fort durant l'année, favorise aussi un rapprochement entre le personnel des bibliothèques et leurs usagers et leurs usagères. En dehors des best-sellers qui bénéficient d'une large couverture médiatique, de nombreuses publications, de tous les styles et pour tous les âges, méritent d'être découvertes.



Coup de cœur ❤
de nos bénévoles

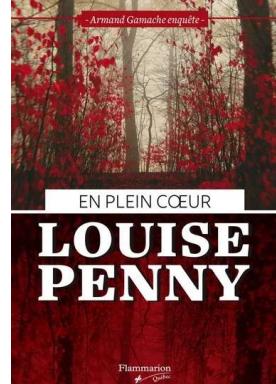
❤ Manon



❤ Geneviève



❤ Lucie



 Suivez notre page Facebook: Bibliothèque Ste Sophie Lévrard
 BIBLIO102@RESEAUBIBLIOCQLM.QC.CA

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026



Du 16 au 20 février 2026 : Mobilisons-nous pour la persévérence scolaire !

Les Journées de la persévérence scolaire (JPS) reviennent une fois de plus pour nous rappeler l'importance de soutenir nos jeunes et nos adultes en formation dans la poursuite de leurs études. C'est l'occasion idéale de souligner leurs efforts et de les encourager à persévéarer dans la poursuite de leurs objectifs.

La persévérence scolaire, ce n'est pas qu'une affaire d'élèves : c'est un projet collectif. Parents, enseignants, employeurs, mentors, citoyens : chaque action compte! Une parole d'encouragement, un message positif, un geste d'appui peut renforcer la motivation d'un élève et l'aider à poursuivre sa route. Votre soutien est un moteur puissant!

Pourquoi en février?

Parce qu'il s'agit d'un moment où plusieurs étudiants ressentent une perte de motivation. En unissant nos forces, nous pouvons offrir un souffle d'énergie collective pour les aider à poursuivre leur parcours.

Des gestes simples pour participer :

1. Rejoignez le mouvement régional Tope là!

Installez des « mains d'encouragement » dans vos fenêtres pour afficher votre soutien à la persévérence scolaire.

2. Participez au Jeudi Persévert!

Le 19 février, portez du vert : la couleur officielle de la persévérence scolaire.

3. Partagez votre soutien sur les médias sociaux!

Joignez-vous à la vague d'encouragement en y ajoutant les mot-clics #topela et #JPS2026.

À nos élèves et étudiants: Bravo !

Que vous soyez au primaire ou au secondaire, au cégep ou à l'université, en formation générale ou professionnelle, votre persévérence mérite d'être encouragée et célébrée. **Continuez : vous avez tout ce qu'il faut pour réussir!**

ATELIER D'ANIMATION MUSICALE



Une activité entièrement gratuite,
rendue possible grâce au financement
et à la réalisation de la MRC de
Bécancour.

Photo:Patrick Lizotte

MUSIQUE AVEC HARPE-LYRE

Atelier d'initiation musicale avec LUNA, une harpe-lyre intuitive.
Laissez-vous guider dans le plaisir et venez jouer des harmonies
et des mélodies aux sonorités féériques!

Lundi 2 mars 2026
13h30 à 15h

À l'église de Fortierville
Cercle des fermières
210 rue principale, Fortierville
(Entrée à la porte de côté)

*L'activité s'adresse aux adultes ainsi qu'aux enfants
de 8 ans et plus, accompagnés d'un adulte.*

PLACES LIMITÉES
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Date limite: 27 février
819-288-5305
lucie.mainville@hotmail.fr

GRATUIT

Atelier animé par Maude Alain-Gendreau
Amoureuse des arts et de la culture

Elle vous fera vivre une expérience avec une approche ludique et
décontractée. Maude est passionnée par l'art et est convaincue que nous
avons tous une fibre créatrice qui n'attend que de se révéler.

**Une activité entièrement gratuite,
rendue possible grâce au financement
et à la réalisation de la MRC de Bécancour.**

Entente de développement culturel



Québec



BULLETIN SSIRMRCB

SERVICE INCENDIE



UN FEU SACRÉ NOUS ANIME

BULLETIN SSIRMRCB • PRÉVENTION 2026



Rétrospective 2025

Nous voilà déjà en 2026! L'heure est au bilan et nous devons admettre que vous avez encore effectué de l'excellent travail de prévention!

2025 en résumé...

Votre service de sécurité incendie a répondu à un total de 129 appels. Contrairement à l'an passé, nous avons eu une augmentation d'appels considérant qu'en 2024 nous en avions eu 94.

En 2025, nous avons eu :

- 13 appels pour des feux de bâtiment
- 27 appels pour des alarmes automatiques diverses
- 17 appels pour installations électriques
- 4 feux de cheminées
- 15 vérifications de toutes sortes

Encore l'année dernière, les alarmes incendie ont pris une place importante sur le volume d'appel de votre service de sécurité incendie. Il est primordial de bien faire entretenir votre système d'alarme annuellement afin de réduire les alarmes intempestives et non fondées. Celles-ci engendrent des coûts et des déplacements non-nécessaires pour les pompiers.

Il faut également savoir que selon le Règlement no.415 de prévention des incendies, vous pouvez être passible d'une amende à la suite d'une **deuxième** alarme non fondée sur une période de douze mois.



Les permis de brûlage...

Durant l'année 2025, le SSIRMRCB a dû intervenir à de nombreuses reprises pour des brûlages extérieurs non conformes. Dans la majorité des cas, des matières prohibées étaient utilisées à titre de combustible. Nous vous rappelons que dû au Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, les seules matières combustibles autorisées sont les branches, arbres et feuilles mortes.



Pour obtenir un permis, vous n'avez qu'à nous appeler au bureau du SSIRMRCB ou effectuez une demande sur notre site web au

<https://www.mrcbecancour.qc.ca/demande-de-permis-de-brulage>. Évitez la visite des pompiers pendant votre brûlage, demandez un permis! En plus, c'est gratuit!

Votre service de sécurité incendie vous souhaite une excellente année 2026!

Encore un doute? Communiquez avec nous!



VIRGINIE DEMERS
Préventionniste administrative
819 288-5694, poste 321
v.demers@mrcbecancour.qc.ca



ALEX BLANCHETTE
Préventionniste technique
819 288-5694, poste 323
a.blanchette@mrcbecancour.qc.ca



N'HÉSITEZ PAS
À COMMUNIQUER AVEC NOUS

mrcbecancour.qc.ca

ACTIVITÉS À VENIR

CLUB FADOQ STE-SOPHIE-DE-LÉVRARD



La froideur de l'hiver n'épargne personne mais n'épargnons pas de partager la chaleur humaine et notre empathie envers tous ceux que l'on rencontre.

Pour terminer l'année 2025, nous avons eu notre souper du temps des fêtes le 5 décembre, une belle réussite avec 88 convives, des prix de présence pour tout le monde, suivi de l'orchestre Luc et Ginette pour la danse.

VIACTIVE

Au sous-sol de la bibliothèque de Ste-Sophie

Tous les mardis de 13h30 à 14h30

À l'exception du 17 février et du 17 mars

Avec vos animatrices, Claudette, Elaine et France

DÎNER MENSUEL FADOQ

À la salle Éric Côté de Ste-Cécile-de-Lévrard

Mardi 17 février : Roastbeef (St-Valentin) suivi en chanson avec Luc et Ginette

Mardi 17 mars : Pâté au poulet (cabane à sucre remis en avril)

ACTIVITÉ PLAISIR D'HIVER 2026

à la bibliothèque de Ste-Sophie

Samedi 7 février

CAFÉ GRATUIT offert par la FADOQ Ste-Sophie-de-Lévrard.

Pour toute demande d'information, il suffit de nous écrire à :

fadoq.stsophie0223@hotmail.com

CLUB FADOQ STE-SOPHIE-DE-LÉVRARD EN ACTION!



CLUB FADOQ STE-SOPHIE-DE-LÉVRARD INC.



Le Club des 50 ans et +

fadoq.stsophie0223@hotmail.com



ICI ON S'IMPLIQUE! LES BONS COUPS DE NOS CITOYENS



Nous tenons à remercier deux bénévoles, **Marcel Geoffroy** et **Danny Demers**, qui se joignent aux autres bénévoles pour gratter les sentiers de marche derrière l'église..

Nous tenons également à remercier spécialement **Yvon Fournier**, qui a accepté de transporter gratuitement notre appareil d'indicateurs de vitesse de Ste-Sophie-de-Lévrard à Terrebonne pour réparations.

Si vous les croisez, n'hésitez surtout pas à les remercier, le bénévolat est important dans une municipalité.

Votre conseil municipal



Vous êtes invités à souligner les bons coups des citoyens de Ste-Sophie dont vous êtes témoins dans cette page du journal.
Faire parvenir votre mot par courriel à : coordo.dvl@ste-sophie-de-levrard.com



Merci à tous les **citoyens** qui ont participé au concours bonhomme de neige devant leur maison, cela embellit notre municipalité et cela redonne le sourire en ce froid hivernal.

Vous pouvez admirer **20 bonhommes de neige** dans notre municipalité.

Les photos seront exposées lors de la journée Plaisir d'hiver samedi 7 février à partir de 11h.



Votre Comité des Loisirs



Nouveau Projet AU CAB

Financé en partie par
l'initiative Bien vieillir chez soi
du Gouvernement du Canada

Canada

DESTINÉ POUR LES 65 ANS ET PLUS

ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT & POPOTE ROULANTE : TARIF RÉDUIT POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU

VISITES D'AMITIÉ : BRISER L'ISOLEMENT AVEC NOS BÉNÉVOLES ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PASSE-TEMPS AVEC LEUR TROUSSE D'AMITIÉ

MENU TRAVAUX: NOUVEAU SERVICE OFFERT

L'AIDE FINANCIÈRE PREND FIN LE
31 MARS 2026

POUR TOUTE AUTRE
INFORMATION, CONTACTEZ-
NOUS AU 819-288-5533 P.9



CAB
Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

**Dîners Communautaires 2025-2026
STE SOPHIE DE LÉVRARD!**

2025
Jeudi 25 septembre
Jeudi 30 octobre
Jeudi 27 novembre

2026
Jeudi 29 janvier
Jeudi 26 février
Jeudi 26 mars
Jeudi 23 avril
Jeudi 21 mai

Lieu: CAB,
124,rang. St-Antoine,

**bonne bouffe,
belles rencontres
divertissement
& animation**

**OFFERT À TOUS
0 À 99 ANS**

Infos et inscription
Alejandra
(819) 288-5533 poste 4

PROGRAMME ÉCONO LOGIS

**PRÉSERVONS NOS RESSOURCES,
UNE VISITE GRATUITE À LA FOIS !**

**RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'EAU À LA MAISON —
TOUT EN AMÉLIORANT VOTRE CONFORT ET EN DIMINUANT
VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE.**

AVEC LE PROGRAMME



RECEVEZ GRATUITEMENT :

- 💧 Une pomme de douche à débit réduit
- 💧 Un aérateur de robinet
- 🎁 Ainsi qu'une trousse écoénergétique complète

DE PLUS :

- 👉 Bénéficiez de conseils personnalisés de nos experts
- 👉 Recevez des menus travaux gratuits pour optimiser votre consommation d'énergie



Pour vous inscrire
1 844 303-7333
expertbatiment.ca/econologis



EXPERTBÂTIMENT est le prestataire de services choisi par appel d'offres
par le gouvernement du Québec pour offrir le programme Éconologis.

LA CLEF DE LA GALERIE

La clef de la Galerie est un organisme communautaire famille dont la mission est d'offrir un lieu d'accueil, de référence, d'entraide et de solidarité aux jeunes et aux familles de Fortierville et des municipalités avoisinantes. Nous offrons une grande diversité d'activités animées pour tous les groupes d'âges.

FÉVRIER 2026						
D	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	S
1	2	3 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	4 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	5 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	6 FERMÉ: MARIE-JOSÉE EST EN VACANCES VENDREDI PÉDAGO	7
8	9	10 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	11 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	12 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	13	1 4
15	16 CUISINES COLLECTIVES 8h30 à 12h00	17 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	18 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	19 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	20 FERMÉ: MARIE-JOSÉE EST EN VACANCES VENDREDI PÉDAGO	2 1
22	23 AUTOUR D'UN CAFÉ 9h30 à 11h30	24 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	25 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	26 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE 8h30 à 12h	27	2 8



MAISON DES JEUNES

2026 FÉVRIER

D	L	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAM
1	2	3	4	5 9 à 17 ans Film romance 18H00 à 20H30	6  Fermé Marie-Josée est en vacance! vendredi pédago	7
8	9	10	11	12 9-17 ans Bricolage St-Valentin 18H00 à 20H30	13	14
15	16	17	18	19 9 à 17 ans Atelier couture 18H00 à 20H30	20  Fermé Marie-Josée est en vacance! vendredi pédago	21
22	23	24	25	26 9 à 17 ans Fondue au chocolat *sur inscription* 18H00 à 20H30	27	28



Maison des jeunes La Clef de la Galerie - Fortierville



CAAP Mauricie-Centre-du-Québec

Connaissez-vous le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) Mauricie-Centre-du-Québec?

Plainte en Santé et Services sociaux

Le CAAP est là pour accompagner les personnes qui désirent exprimer leur insatisfaction face à un service de santé ou social qu'il a reçu ou qu'il aurait dû recevoir. Le but est de nommer la situation pour améliorer les services futurs.

Information et accompagnement en lien avec le bail en RPA

Nous sommes également là pour répondre à vos questions et vous accompagner sur tout ce qui touche le bail en Résidence privée pour aînés (RPA).

N'hésitez pas à les appeler : 819 840-0451 ou info@caap-mcq.qc.ca

Pour plus d'information : caap-mcq.qc.ca



**En février,
laissez la
chaleur et
l'apaisement
d'un massage
vous revitaliser!**

Massothérapie

**Gaétane Chalifoux
819-374-7053**



Bien-être • Détente • Adaptée • Thérapeutique

Tarif : 65 \$ (60 minutes) / 85 \$ (90 minutes) / 130\$ (120 minutes)

gaetane.chalifoux@hotmail.com 

Reçu aux fins d'assurances et certificats-cadeaux disponibles

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI
LE QUÉBEC DE DEMAIN

VIENS JOUER POUR VRAI



DÉCOUVRE LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION



Votre
gouvernement

Québec

Donald
MARTEL
DÉPUTÉ DE NICOLET-BÉCANCOUR

819 233-3521
donald.martel.nico@assnat.qc.ca



KARINE GAGNON



HYGIÉNISTE
EN SOINS DES
PIEDS

coupe d'ongles, ongles
incarnés, cors, durillons, verrues
plantaires, callosités, soins adaptés
pour diabétiques, massage et
détente du pied

À Domicile

819-380-8082

819-288-0412

Plaisir d'hiver 2026

2e édition

Quand : Samedi 7 février dès 11h
Où : Bibliothèque Ste-Sophie-de-Lévrard
184A St-Antoine

- * 11h30 à 14h - Hot Dog Vapeur 1,50\$ au profit des loisirs 
- * 11h à 13h30 - Inscription descente de traîneau - validation des critères
- * 11h à 14h - Rallye dans le sentier - Prix meilleur pointage
(à pieds, en ski Hok, en trottinette des neiges etc... fait le à ta manière)
- * 11h à 13h - Activité peinture sur neige pour les tout-petits
- * 11h à 14h30 - Lecture et jeux de table dans la bibliothèque
- * 14h30 - LA descente des traîneaux (enfants & adultes)
- * Remise des prix à la fin de la journée !

Feu pour te réchauffer 



Café gratuit offert par le Club Fadoq de Ste-Sophie-de-Lévrard !



Chocolat chaud gratuit offert par le cercle des fermières !



Bar sur place (café alcoolisé, bières et autres) au profit du Club
Fadoq Ste-Sophie-de-Lévrard

Votre comité des loisirs de Ste-Sophie-de-Lévrard
loisirssdl@hotmail.com